

Les différents visages de la solidarité en France : importance de l'adhésion aux associations

6 SEPTEMBRE 2011

Les résultats de plusieurs enquêtes récentes sont maintenant disponibles pour mieux connaître et donc pour mieux renforcer le secteur associatif, au travers des comportements des adhérents et des bénévoles.

Notre équipe a ainsi pu travailler directement sur l'ensemble de ces résultats, pour les recouper, les analyser et rechercher des pistes nouvelles. Ceci en lien très étroit avec notre Comité d'experts¹, présidé par Roger SUE.

Dès lors que les résultats de ces enquêtes sont accessibles à plusieurs équipes, nous avons délibérément choisi ici trois axes qui correspondent bien à nos priorités et pour lesquels nous avons estimé pouvoir apporter notre contribution :

- *Un point sur l'adhésion des Français aux associations et sur l'engagement bénévole,*
- *Un focus sur les barrières à lever pour élargir le cercle des adhérents et par là-même celui des bénévoles,*
- *Une analyse des différentes démarches de solidarité des Français, lues au travers de leur appartenance ou non à une association.*

Ces premiers constats mettent en avant l'importance de l'adhésion aux associations et vont à l'encontre de plusieurs idées reçues. Puissent-ils inspirer les prétendants aux responsabilités, au cours de cette rentrée pleine d'incertitudes.

D'autres analyses sont prévues à partir de ces enquêtes qui recèlent des informations précieuses et détaillées. Elles permettront de préciser plus encore les marges de progression que l'on peut identifier, dans une société qui a de plus en plus besoin de lien social et d'un secteur associatif renforcé.

Cécile BAZIN - Jacques MALET²

¹ Pour consulter sa composition : www.recherches-solidarites.org rubrique *Nous connaître*.

² Directrice et président fondateurs de Recherches & Solidarités.

Sources et précisions méthodologiques :

Ce travail s'appuie sur différentes enquêtes récentes portant sur le bénévolat et la vie associative :

⇒ **Enquête BVA** réalisée à la demande de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Elle a pour but de dresser un panorama des pratiques de la vie associative en France. Elle a été réalisée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. 4011 personnes ont été interrogées du 25 octobre au 26 novembre 2010. L'équipe de R&S a été invitée par le ministère en charge de la vie associative, parmi d'autres experts, à procéder à l'analyse des résultats et à proposer des commentaires et des pistes de réflexion³.

⇒ **Enquête IFOP** réalisée à la demande de l'association France Bénévolat et à la préparation de laquelle l'équipe de R&S a été étroitement associée. Elle a été menée auprès d'un échantillon national représentatif de 2107 individus âgés de 15 ans et plus, du 15 au 17 juin 2010 et du 22 au 24 juin 2010.

⇒ **Enquêtes du Baromètre d'Opinion des bénévoles mis en place par R&S.** Enquêtes annuelles réalisées chaque année en ligne, auprès d'un échantillon représentatif des bénévoles en France. Plus de 12 000 personnes de plus de 16 ans ont ainsi été interrogées en quatre vagues annuelles (2008 – 2009 – 2010 - 2011).

Les résultats de ces enquêtes ont pu être rapprochés de ceux de l'enquête « **Vie associative** » réalisée par l'INSEE en octobre 2002, dans le cadre de l'enquête Permanente sur les Conditions de Vie (PCV réalisée trois fois par an). En effet, la méthodologie utilisée permet de mesurer une évolution sur près de 10 années sur certains points. N'ont été pris en compte, pour cette observation, que les éléments rigoureusement comparables.

Ont été écartés pour cet exercice tous les autres résultats de cette enquête. De même, une autre étude réalisée par l'INSEE sur le sujet en 2008, dans le cadre de l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (dispositif SRCV) correspondant à la partie française de l'enquête européenne EU-SILC (European Union-Statistics on income and living conditions) et coordonnée par Eurostat n'a pas été prise en compte. Cette dernière enquête présente des caractéristiques méthodologiques spécifiques qui ne permettent pas de rapprochement avec les autres travaux pris ici en référence.

³ Avec nos remerciements à Yann DIEVRE, Sylvie BANOUN, Charles-Aymeric CAFFIN, Amandine HUBERT et Chantal BRUNEAU.

I - L'ADHESION DES FRANÇAIS AUX ASSOCIATIONS

Définition : Sans chercher à tenter l'impossible, indiquons quelques repères qui, de notre point de vue, permettent de qualifier un « *adhérent* » : la question posée dans les enquêtes INSEE et BVA est la même « *êtes-vous membre d'une ou plusieurs associations ?* ». On peut donc rapprocher les résultats à partir de ce terme de « *membre* ». Il nous semble suffisamment large et significatif pour englober la quasi-totalité des personnes qui « *participent à la vie associative* », soit formellement par une adhésion et une cotisation (environ 80% des cas), soit de fait, par la participation active⁴ à une activité associative.

Dans l'enquête 2002, l'INSEE précise et analyse les différentes participations à la vie associative qui varient fortement selon le type d'association : ainsi, dans les associations offrant la pratique d'une activité (sport, loisirs, culture...), on peut être dirigeant (17%), animateur non rémunéré (10%), pratiquant ou bénéficiaire (64%), ou marginalement simple cotisant (9%). S'il s'agit d'une association concourant à la convivialité et au lien social, les pourcentages sont proportionnellement de 12%, 8%, 61%, et surtout de 19% de simples cotisants qui viennent en soutien du projet. Enfin, dans une association visant la défense des droits et intérêts de ses membres, leur typologie est différente : 21% de dirigeants, 8% d'animateurs, 41% se considérant comme bénéficiaires, et 30% de simples cotisants soutenant le projet.

Dans la définition précisée ci-dessus, la proportion des Français adhérant à une ou plusieurs associations, n'a pas changé depuis 2002⁵ : elle est de 45%. De même, le profil des adhérents n'a pratiquement pas changé : les hommes adhèrent dans une proportion de 50% (49% en 2002) et les femmes dans une proportion de 41% (40% en 2002). Il en est de même pour les âges les plus favorables : avant 35 ans, ils sont un peu moins de 40% à faire partie d'une association, et après 35 ans, environ 47%.

Si petite évolution il y a eu, elle n'a pas véritablement joué dans le bon sens, en une dizaine d'années, car les plus diplômés sont proportionnellement un peu plus nombreux à faire partie d'une association : 60% en 2010, contre 57% en 2002 (en référence à la moyenne de 45% pour l'ensemble des Français).

⇒ Un premier constat s'impose : en dépit d'une offre associative nettement renforcée (20% d'associations actives de plus en une décennie, soit environ 1.300.000 aujourd'hui), la proportion des Français qui n'adhèrent à aucune association reste majoritaire à 55% et ne s'est pas réduite, au cours de cette même décennie.

Hormis ceux qui n'ont aucune vie associative, par choix personnel, il est possible que l'on n'ait pas encore su trouver les moyens d'encourager certaines catégories de la population à participer à la vie collective, faite d'un précieux lien social qu'offrent les associations : les femmes, les plus jeunes, et les personnes peu diplômées.

⇒ Une piste semble toute tracée, même si elle ne manque pas de difficultés : les associations elles-mêmes, mais aussi les pouvoirs publics (Etat et collectivités) devraient rechercher un meilleur ciblage de ces trois catégories, pour grossir le nombre des adhérents. D'abord pour ne pas laisser perdurer ce système à deux vitesses, faisant de certaines personnes des « *laissées pour compte de la vie associative* ». Ensuite parce qu'à la lumière de ces nouvelles enquêtes, élargir le cercle des adhérents à partir de ces personnes, c'est éveiller des réflexes de solidarité, à commencer par des engagements bénévoles.

⁴ Nous ne confondrons pas, dans le cadre des associations à vocation sociale ou humanitaire, les bénéficiaires qui ne sont pas adhérents et qui n'ont généralement pas vocation à l'être.

⁵ Ces résultats proviennent de l'enquête BVA réalisée pour le compte du ministère en charge de la vie associative, auprès de 4.011 personnes, et qui confirment ceux que l'INSEE publiait en septembre 2003 (INSEE Première n° 920), et qu'avant lui le CREDOC avait annoncés (rapport 201 – Juillet 1999).

II - LE BENEVOLAT EN FRANCE, AUJOURD'HUI

Définition : « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »⁶. A partir de cette définition communément admise, précisons que cet engagement libre peut s'exercer au sein d'une association, dans un autre organisme, ou sur un mode informel autour de soi. Un bénévole peut avoir un rôle de dirigeant, d'animateur d'activité, ou encore s'occuper de l'accueil des personnes ou de l'organisation administrative.

Cette action bénévole peut être régulière ou ponctuelle en fonction du temps disponible, et peut s'exercer sur place ou à distance, notamment via Internet. Elle peut aussi s'organiser dans le cadre d'une mission précise en fonction du savoir-faire d'une personne, correspondant aux besoins d'une association. Dans cette présentation, nous ne faisons pas de distinction entre les différentes fonctions exercées, le temps passé et le mode d'intervention.

A - UN GRAND PAS EN AVANT DANS LA CONNAISSANCE

On connaît aujourd'hui avec précision les contours de l'engagement bénévole de nos concitoyens : près de 23% d'entre eux sont actifs dans une association ; le cumul de ceux qui sont bénévoles dans une association ou dans un autre organisme (collectivité, organisation religieuse, syndicale...) nous conduit à une proportion de 28% des Français.⁷

Grâce à l'enquête spécifiquement menée sur le bénévolat en France, par l'IFOP, pour l'association nationale France Bénévolat, on connaît aussi le périmètre de tous les engagements bénévoles, en France : dans une association, dans un autre organisme, ou encore d'une manière informelle dans un groupe, dans un quartier, et dès lors qu'ils dépassent le cadre familial élargi, ils concernent aujourd'hui 36% des Français.

L'engagement bénévole se présente donc sous la forme de trois cercles concentriques : il concerne 23% des Français lorsqu'on ne prend en considération que celles et ceux qui sont bénévoles dans une association, 28% lorsque l'on élargit l'observation à tous ceux qui sont bénévoles dans un organisme, quel qu'il soit, et 36% lorsque l'on prend en compte aussi le bénévolat informel.

⇒ Ainsi, un peu plus d'un Français sur trois est aujourd'hui engagé dans une démarche de solidarité, et l'on pourra ajouter à cette proportion de 36%, une proportion complémentaire de 20% de Français, non bénévoles aujourd'hui, mais ayant auparavant donné du temps pour les autres.

B – PAS MOINS DE BENEVOLES AUJOURD'HUI, MAIS UNE REELLE TENSION...

Contrairement à ce qui se dit, ici ou là, le nombre de bénévoles associatifs ne faiblit pas : la proportion des Français est sensiblement identique (22% à 23%), que l'on prenne en compte la période 1998-2002 (Enquête CREDOC et enquête INSEE), ou que l'on prenne en compte la période 2010-2011 (enquête IFOP et enquête BVA). Pour autant, l'évolution du nombre de bénévoles correspond, pour l'essentiel, à l'évolution de la population française (moins de 10%). Elle n'a pas suivi, et de loin, l'évolution du nombre d'associations, passé de moins d'un million à environ 1,3 million aujourd'hui.

⁶ Avis du Conseil Economique et Social du 24 Février 1993.

⁷ Selon des résultats concordants de l'enquête IFOP pour France Bénévolat (2010) et de l'enquête BVA (2010). Avec une légère progression par rapport aux résultats de l'enquête INSEE 2002 (26%).

⇒ C'est ce qui explique la tension que ressentent la plupart des responsables associatifs. Ils ne se trompent pas : en effet le nombre des bénévoles associatifs a progressé de moins de 10% (au seul rythme de l'évolution du nombre des Français) en une dizaine d'années, quand le nombre d'associations actives évoluait de l'ordre de 20% pendant la même période. Le décalage entre la progression du nombre d'associations et celle du nombre de bénévoles est toutefois un peu atténué par le fait que ces derniers sont de plus en plus nombreux à intervenir dans plusieurs associations.⁸

C – L'ENGAGEMENT N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES

Un tableau issu des résultats de l'enquête IFOP pour France Bénévolat permet de voir comment les jeunes sont engagés et dans quelles proportions.

Tableau 1 : Part des bénévoles parmi les jeunes de 18-25 ans (en %)

	Jeunes de 18-25 ans	Ensemble des Français
Bénévoles engagés dans une association	18,0%	22,6%
Bénévoles engagés dans un organisme	25,0%	28,0%
Total des bénévoles, y compris informels	33,0%	36,0%

Source : Enquête IFOP pour France Bénévolat – Septembre 2010.

Les démarches de solidarité n'attendent pas le nombre des années : dès 18 ans, et très souvent avant cet âge, les jeunes s'intéressent aux autres dans une proportion de 33%. C'est à peine 8% au-dessous de la moyenne générale (36%), soit un résultat très positif, compte tenu de leur faible expérience en la matière et des nombreuses autres sollicitations de la vie sociale (études, recherche d'emploi, loisirs, amis, réseaux sociaux...) dont ils sont l'objet.

Par différence, ils sont proportionnellement moins engagés dans une association (18% contre 22,6%, soit un écart significatif de 20%). Ils vont ainsi plus volontiers vers d'autres organismes et vers des activités un peu plus informelles. Ce constat semble assez logique dans la mesure où ils sont, par nature, épris de liberté.

Mais il pourrait aussi s'expliquer par la faible proportion des jeunes adhérents, d'une part, et par une attitude encore trop frileuse de la part des responsables associatifs qui hésitent à leur confier des responsabilités bénévoles, d'autre part. Les résultats de l'enquête du Baromètre d'Opinion des Bénévoles⁹ menée en 2010 par l'équipe de Recherches & Solidarités témoignent nettement de cette situation. A titre d'exemple, 22% des jeunes bénévoles de 18 à 25 ans sont en attente de plus de responsabilités, pour une moyenne de 11% toutes générations confondues.

Dans cette enquête, les caractéristiques propres aux bénévoles de 18 à 25 ans tranchent parfois avec certaines idées reçues. Elles traduisent tout à la fois la marque des premiers pas, souvent très enthousiastes, la passion et la spontanéité de cette génération. De plus, elles peuvent nous laisser deviner l'évolution du bénévolat de demain.

Les résultats montrent qu'ils sont plus particulièrement mobilisables dans des circonstances exceptionnelles, n'hésitent pas à parler de leur engagement bénévole autour d'eux, et sont délibérément engagés dans des démarches solidaires, via les réseaux sociaux. Ils sont demandeurs de responsabilités,

⁸ Un bénévole peut donc être pris en compte plusieurs fois, dans ce que nous nommerons « les interventions bénévoles » : ainsi, à partir d'un peu moins de 11 millions de bénévoles actifs dans les associations, on estime aujourd'hui à 17 millions ces interventions qui se répartissent entre 1,3 million d'associations vivantes. Une association peut donc compter, en moyenne, sur 13 à 14 bénévoles, réguliers et/ou ponctuels, pour la réalisation de son Projet associatif.

⁹ Les résultats de cette enquête sont présentés selon les générations dans l'édition 2010 de *La France bénévole*, R&S et France Bénévolat.

comme dans la vie sociale en général, ils sont ambitieux, en recherche de compétences, et souhaitent pouvoir mesurer le fruit de leurs efforts. Pour cela, ils n'hésitent pas à demander qu'on leur apporte conseils et formation.

Toujours d'après l'enquête, ils sont globalement satisfaits de leur engagement, conscients de tous les apports qu'il leur procure, ils ont le sentiment d'être utiles, de s'épanouir à titre personnel. Ils sont très sensibles aux rencontres qu'ils font¹⁰, aux amitiés qu'ils nouent dans les associations, et à l'ouverture vers des horizons différents. Mais ils sont aussi en attente de reconnaissance de la part des dirigeants, et peut-être plus encore de la part des adhérents ou des bénéficiaires. Ils comptent beaucoup sur leur engagement bénévole pour leur permettre d'acquérir des compétences utiles également pour leur vie professionnelle.

Ils ressentent parfois une certaine difficulté à faire leur place au sein des associations, et c'est sans doute pour cela que nous avons constaté qu'ils vont plus volontiers vers les petites structures, moins hiérarchisées, et dans lesquelles ils se sentent plus à l'aise.

Précisons aussi que nombre de bénévoles se sont engagés très tôt, dès 18 ans et souvent avant cet âge : 54% des 18 – 25 ans sont dans ce cas (Baromètre d'opinion des bénévoles – Enquête 2008). De ce point de vue, l'ajout de l'article 2 bis à la loi de 1901 permettant aux mineurs de plus de 16 ans d'accéder aux responsabilités dirigeantes dans une association peut paraître, à première vue, une bonne initiative dans le sens où elle donne un fondement juridique à la capacité des mineurs à créer une association : « *Les mineurs de 16 ans révolus peuvent librement constituer une association, sous réserve d'un accord écrit préalable de leur représentant légal, ils peuvent accomplir tous les actes utiles à son administration, à l'exception des actes de disposition* ».

La pratique et la jurisprudence nous montreront si les effets de cette disposition sont conformes aux attentes ou au contraire, aux craintes exprimées par certains.

¹⁰ 7% d'entre eux ont même rencontré leur compagne ou leur compagnon dans le cadre du bénévolat.

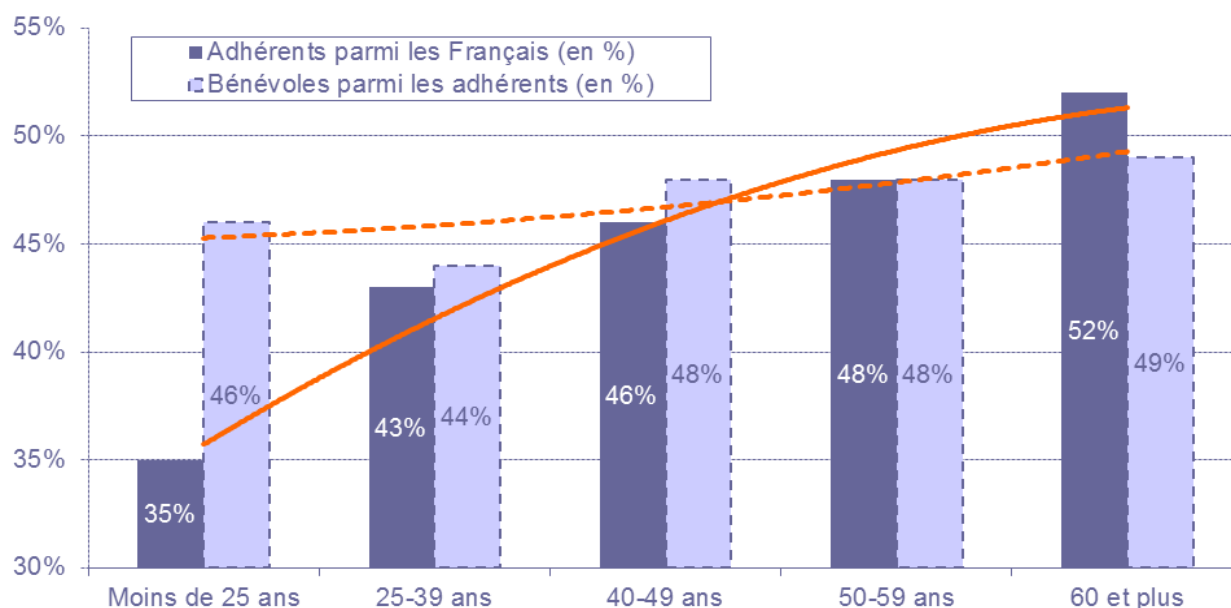
III – RECHERCHER DES ADHERENTS PLUTOT QUE DES BENEVOLES...

Ce titre surprenant va s'expliquer par le contenu de ce chapitre que le lecteur découvrira point par point. Il va à l'encontre des idées reçues, précisément grâce aux résultats des dernières enquêtes que notre équipe a pu très attentivement étudier.

A – ENCOURAGER LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE DES PLUS JEUNES

C'est une évidence, mais encore faut-il y penser : l'engagement bénévole dans une association passe d'abord par une adhésion, au moins de fait.¹¹ Dès lors que nous disposons maintenant d'informations très précises, nous avons rapproché la proportion des adhérents associatifs, parmi les Français, et la proportion des bénévoles, parmi les adhérents, selon les tranches d'âge dans un premier temps. Le graphique suivant montre des résultats surprenants.

Graphique 1 – Adhésion et bénévolat associatif, en fonction de l'âge (en %)



Sources : Enquêtes IFOP (2010) et BVA (2010). Lecture : 35% des jeunes de moins de 25 ans sont adhérents à une association. Parmi ces jeunes adhérents, 46% ont un engagement bénévole associatif.

La courbe des adhérents évolue en fonction de l'âge des Français, tout particulièrement à partir de la tranche d'âge des 25-39 ans. Il n'en est pas de même pour la courbe qui représente la proportion des bénévoles, parmi les adhérents. Que se passe-t-il ? Deux constats inédits s'imposent : d'une part les jeunes adhèrent peu (35%), mais ceux qui le font sont proportionnellement nombreux à être bénévoles (46%) ; d'autre part, les plus de 60 ans sont plus nombreux que les autres à adhérer (52%), mais ceux qui adhèrent ne sont proportionnellement pas vraiment plus nombreux que les autres à s'engager (49%).

⇒ Deux actions complémentaires seraient donc d'un grand intérêt :

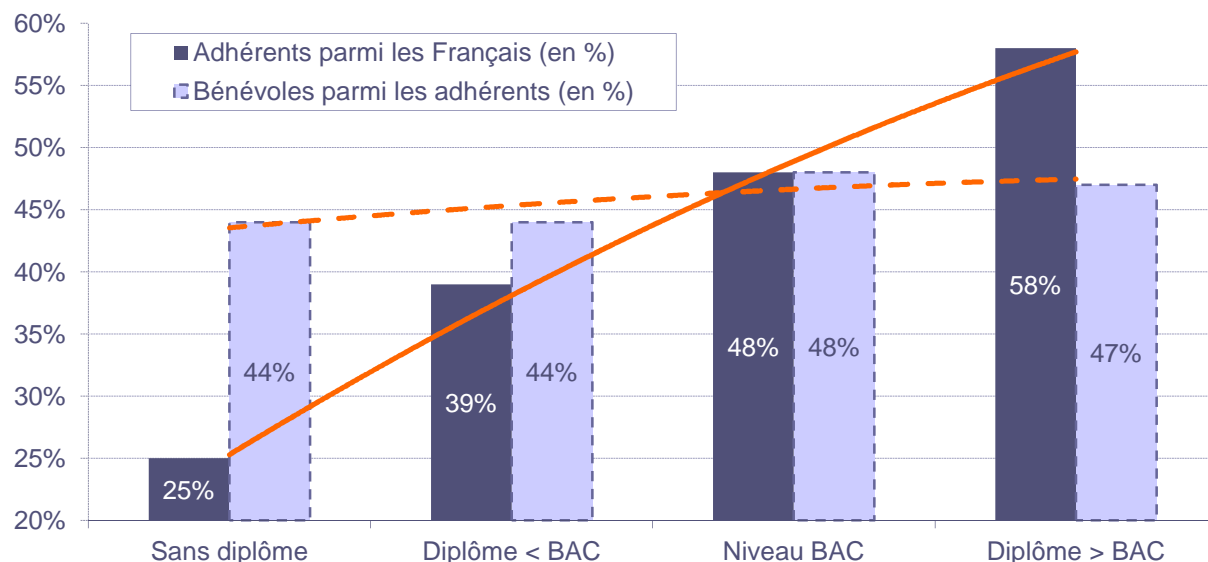
- encourager les jeunes à participer à la vie associative, pour eux-mêmes (épanouissement, ouverture...), pour la société (favoriser le vivre ensemble) et pour les associations aussi car ils constituent un vivier de bénévoles ;
- tenter de motiver les nombreux adhérents de plus de 60 ans, pour qu'ils soient proportionnellement un peu plus nombreux à s'engager bénévolement, ne serait-ce que ponctuellement.

¹¹ Nous savons parfaitement que l'on peut être bénévole dans une association sans y adhérer formellement. Non seulement cette situation est relativement marginale, mais surtout l'engagement bénévole passe par une adhésion de fait au *Projet associatif*. Nous considérerons donc qu'engagement bénévole et adhésion à une association vont généralement de pair.

B - FACILITER L'ADHESION DES MOINS DIPLOMES

Nous avons toujours été circonspects quant à mettre en avant la plus forte proportion de bénévoles parmi les catégories les plus aisées, et les personnes disposant d'une formation supérieure. En effet, cette observation est-elle suffisante et satisfaisante, et la raison de cette différence est-elle liée à la notion de bénévolat ? Le graphique suivant montre qu'il n'en est rien.

Graphique 2 – Adhésion et bénévolat associatif, selon la formation initiale



Sources : Enquêtes IFOP (2010) et BVA (2010). Lecture : 25% de Français sans diplôme sont adhérents à une association. Parmi ceux-ci, 44% ont un engagement bénévole associatif.

La courbe des adhésions montre une corrélation entre la formation initiale des Français et leur propension à adhérer à une association. Ce n'est pas une surprise et cela s'explique pour des raisons de temps disponible et de moyens financiers, mais aussi pour des raisons culturelles : certaines et certains n'osent pas aller vers une association, pensant qu'ils n'y auront peut-être pas leur place et qu'ils s'y sentiront mal à l'aise.

Mais lorsqu'ils adhèrent à une association, ils sont proportionnellement presque aussi nombreux que les autres à s'engager bénévolement : 44% de ceux qui n'ont aucun diplôme et également 44% de ceux qui ont un diplôme avant BAC sont dans cette situation. Nous en tirons une conséquence, particulièrement importante pour les associations, mais aussi pour les décideurs.

L'adhésion à une association constitue une opportunité d'engagement pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance d'une formation initiale élevée. Ils sont même très motivés par l'esprit de solidarité qui règne généralement au sein des associations, ce qui permet de faire, pour partie, abstraction du niveau social. Non seulement les personnes modestes doivent pouvoir vivre de belles aventures associatives, en qualité d'adhérents, mais elles pourraient aussi avoir l'occasion de s'engager dans une action bénévole, faite de lien social et du plaisir d'être un citoyen responsable.

En ce sens, de plus en plus de collectivités refusent désormais de soutenir les associations dans leur fonctionnement, au profit de *projets*. Cela les conduit à privilégier et à afficher l'efficacité à court terme, en lien avec leurs publics habituels. Le niveau socio-culturel des adhérents semble ainsi « *tiré vers le haut* », au détriment de formes « *basiques* » mais tout à fait indispensables d'éducation populaire, de mobilisation, de travail sur la citoyenneté et la démocratie (y compris en interne), destinées à élargir et renforcer la participation associative.

⇒ Les pouvoirs publics pourraient donc être les premiers à s'emparer du sujet. Leurs efforts ont porté depuis quelques années sur la reconnaissance et la promotion du bénévolat, ainsi que sur la formation. Dès lors que cela n'a pas eu d'effets sur la proportion des Français qui s'engagent, l'action publique (Etat et collectivités) devrait porter aussi sur l'accès de tous aux associations et tenter de lever les barrières face auxquelles se trouvent confrontés les plus jeunes et les plus modestes.

Des progrès sont possibles, ils nécessitent une volonté politique forte, à commencer par la valorisation et l'intégration de la vie associative au sein du système éducatif, y compris dans les programmes scolaires. Au-delà, la formation tout au long de la vie doit devenir un véritable enjeu de société pour que chacun puisse participer à la vie citoyenne.

⇒ Les associations, de leur côté, doivent également prendre conscience qu'un nouvel adhérent est un bénévole en puissance. Toutes n'ont pas forcément le réflexe de le considérer comme tel, de lui présenter leur Projet associatif et de l'inviter à s'impliquer dans la vie de l'association. Toutes n'ont pas mis en place des actions volontaristes en faveur de l'accueil des femmes et des jeunes (système de tutorat, de vice-présidence...). Toutes n'ont pas non plus pris en compte les contraintes des uns et des autres pour faciliter l'accès de tous à leurs activités et à leurs instances dirigeantes (coût des déplacements, horaires et fréquence des réunions, limitation du nombre de mandat et de leur durée,...).

C – PLUS FACILE A DIRE QU'À FAIRE....

Certes, les responsables associatifs pourront rétorquer que la recherche de nouveaux adhérents n'est pas chose aisée, d'une part, et surtout qu'un plus grand nombre d'adhérents suppose un plus grand nombre de bénévoles pour les accueillir. Ce sont là des arguments de poids qui méritent considération.

Pour autant, il n'est pas certain qu'une autre stratégie soit possible : en dépit de nombreux efforts des responsables associatifs et de leurs réseaux, la proportion des Français engagés dans le bénévolat associatif est restée la même depuis de nombreuses années. Et même si les efforts des pouvoirs publics auraient pu être plus significatifs au cours de la période écoulée, il n'est pas certain que la recherche directe de bénévoles soit une bonne solution : la génération spontanée n'existe pas et le passage d'un comportement relativement individualiste, hors association, à l'engagement bénévole est semble être une utopie.¹²

Bien évidemment, ce raisonnement ne vaut pas pour les associations à vocation sociale ou humanitaire, dans la mesure où la plupart des adhérents sont des acteurs bénévoles. Ils soutiennent des bénéficiaires qui ne sont eux-mêmes généralement pas adhérents. Et même si le bel exemple des Restaurants du cœur montre que quelques bénéficiaires deviennent bénévoles pour redonner une part de ce qu'ils ont reçu, la démarche reste assez marginale.

Précisons enfin qu'un nouvel adhérent peut en entraîner un deuxième, dans la même association ou dans une autre : l'INSEE¹³ a montré que dans les couples, l'influence du conjoint ou du compagnon est importante. Les hommes dont la compagne adhère à une association sont 77% à adhérer, contre seulement 41% dans le cas contraire. L'influence du compagnon semble plus forte encore : s'il est adhérent, elles adhèrent elles-mêmes dans une proportion de 67%, contre seulement 25% dans le cas contraire.

⇒ Force est bien de rechercher une autre voie, et d'imaginer une sorte de sas, représenté par l'adhésion à une association, pour rebondir vers l'engagement bénévole. Du point de vue des activités associatives, certaines d'entre elles peuvent supporter un petit surcroît d'adhérents ou de pratiquants, sans une nécessaire augmentation de l'encadrement salarié ou bénévole. De plus, parmi les nouveaux adhérents, certaines et certains auront peut-être rapidement le souhait de « *donner un coup de main de temps en temps* », prémisse possible d'un engagement plus régulier.

¹² Quelques très beaux contre-exemples existent, fort heureusement.

¹³ Enquête 2002.

Toujours est-il que notre société doit aujourd'hui sérieusement se poser des questions si elle veut significativement augmenter la proportion des Français en mesure de s'engager bénévolement. Le chapitre suivant devrait permettre de poursuivre la réflexion, car on doit aujourd'hui regarder l'adhérent associatif tout autrement.

D - QUAND L'ADHESION PREFIGURE L'ENGAGEMENT : VERTU DU PROJET ASSOCIATIF

Il est courant de marquer aujourd'hui une véritable frontière, au sein de secteur associatif, entre les bénévoles qui seraient parés de toutes les vertus de solidarité, et les simples adhérents qui seraient de plus en plus des « *consommateurs exigeants et individualistes* ». Nous n'échappons pas à la règle, quant à cette idée reçue, et nous allons devoir réviser totalement notre position : la frontière ne se situe pas là, mais plutôt aux limites des associations, entre ceux qui adhèrent, et ceci quel que soit leur statut, et les 55% des Français qui ne font partie d'aucune association.

Dans l'enquête BVA, les adhérents associatifs étaient invités à indiquer les raisons qui les ont poussés vers une association. Nous avons analysé ces différentes motivations, en distinguant celles et ceux qui sont aujourd'hui bénévoles et celles et ceux qui ne le sont pas (encore). Le tableau suivant présente ce rapprochement particulièrement instructif.

Tableau 2 : Les motivations qui ont conduit à l'adhésion dans une association, selon le statut des répondants

	Adhérents bénévoles		Adhérents non bénévoles	
	Rang	En %	Rang	En %
Etre utile à la société, faire quelque chose pour les autres	1	73	3	42
Rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations, les mêmes goûts, se faire des amis	2	70	1	55
S'épanouir, occuper son temps libre	3	63	2	54
Défendre une cause	4	45	5	34
Faire respecter ses droits ou ceux des autres	5	36	4	36
Aider, défendre les intérêts de ses enfants ou de son entourage	6	36	8	24
Participer à une activité culturelle ou artistique	7	30	9	22
Avoir accès à des renseignements ou des services	8	28	7	29
Pratiquer un sport	9	27	6	32
Autre raison d'adhésion	10	19	10	16

Source : Enquête BVA - 2010. Lecture : Parmi les adhérents bénévoles, 73% déclarent avoir adhéré pour être utile à la société et faire quelque chose pour les autres et ceci est leur premier choix. Parmi les adhérents qui ne sont pas bénévoles, cette proportion est de 42% et c'est leur 3^{ème} choix.

Celui qui est devenu bénévole met en avant trois choix forts : un premier choix altruiste (*être utile à la société...*), et ensuite deux choix plus personnels (*rencontrer des personnes qui ont les mêmes goûts, se faire des amis...et s'épanouir, occuper son temps libre*). Il place ensuite, mais nettement plus loin, *la défense d'une cause* (différence de 11% toutefois au-dessus des autres), et *le souhait de faire respecter ses droits ou ceux des autres* (exactement au même niveau que les autres). Enfin, il ne perd pas le nord et ne néglige pas *les intérêts de ses enfants ou de son entourage* (12% au-dessus des autres), ni *l'accès à des renseignements ou des services* (au même niveau que les autres).

Celui qui est resté adhérent, place nettement en tête deux préoccupations pour lui-même (*rencontrer des personnes et se faire des amis* et *s'épanouir, occuper son temps libre*). Mais il place ensuite trois préoccupations pour les autres : *être utile à la société* (30% au-dessous des bénévoles), *faire respecter les droits* (au même niveau que les bénévoles), et *défendre une cause*, (11% au-dessous des bénévoles). Il choisit plus souvent *l'accès à un service* (29%) que *l'intérêt de ses enfants ou de son entourage* (24%, soit 12% de moins que les bénévoles).

Participer à une activité culturelle encouragerait un peu plus à faire du bénévolat que faire du sport : cette information peut se révéler intéressante pour le secteur sportif qui commence à manquer fortement de bénévoles. Dès lors que ce secteur ne manque pas de pratiquants, il lui appartient de les pousser un peu plus vers l'engagement.¹⁴

On peut faire deux lectures des résultats présentés dans le tableau : insister sur les différences au bénéfice des bénévoles et en conclure que leur engagement résulte de qualités intrinsèques et bien marquées – un peu comme s'il y avait une sorte de prédestination à être bénévole. Et dans ce cas, on insistera sur la plus grande différence de leurs motivations au regard de l'utilité sociale (premier item qui recueille 73% de suffrages chez les bénévoles contre 42% chez ceux qui ne sont pas bénévoles).

Ou bien faire une lecture prenant plutôt en compte ce qui rapproche les non bénévoles des bénévoles, un peu comme si on les considérait comme des bénévoles potentiels. Et dans ce cas, l'engagement bénévole se ferait moins par prédestination que selon le concours des circonstances. Et dans ce cas, on verra que fort heureusement le bénévole pense aussi à lui dans le cadre de son engagement, et que l'adhérent non bénévole pense aussi aux autres, dans un environnement associatif qui semble propice à cette attitude.

⇒ Ceux qui connaissent bien le secteur associatif auront immédiatement fait le lien avec la notion de Projet associatif : il peut permettre à tous les adhérents d'une association (dirigeants, animateurs, salariés éventuels, bénévoles, adhérents/pratiquants...) de partager une éthique, des objectifs et des actions. Cette démarche, certes longue et délicate, faite de beaucoup d'échanges et de doigté, peut conduire les adhérents à mieux se sentir « *membres à part entière et acteurs d'un projet* », et à s'impliquer ponctuellement ou plus durablement dans ce projet.

¹⁴ Il est possible que de nombreux pratiquants sportifs soient « *bénévoles* » sans le savoir et donc sans le dire : au sein des clubs de gymnastique, par exemple, on est rapidement enclin à aider les plus petits. Au sein des clubs de foot-ball, aussi, nombre de pratiquants donnent des « *coups de main* » fort utiles.

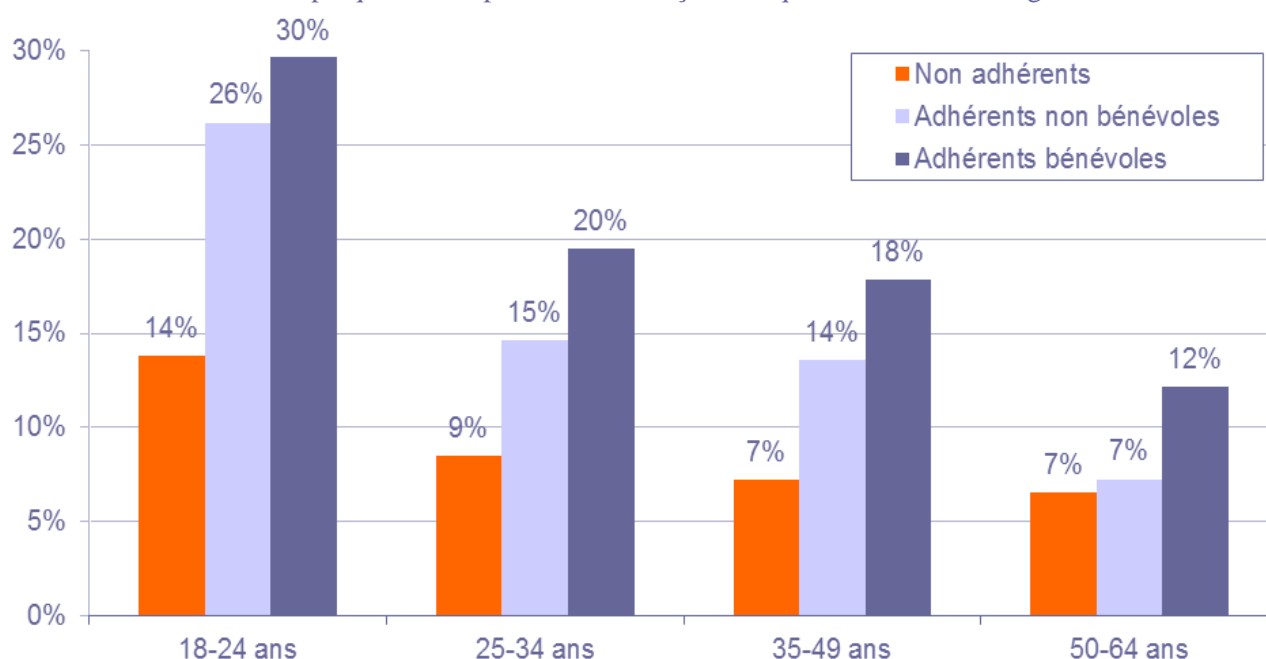
IV – L'ADHESION AUX ASSOCIATIONS, UN FACTEUR DE SOLIDARITE

L'une des principales vertus de l'enquête BVA consiste à rapprocher la qualité des répondants, selon qu'ils n'adhèrent à aucune association, selon qu'ils sont simples adhérents ou selon qu'ils sont bénévoles, et leurs divers comportements de solidarité. De la même façon que l'on connaît mieux la qualité des adhérents associatifs et des bénévoles, on peut donc désormais faire un lien entre ces caractéristiques et différentes formes de dons. C'est le sujet de ce chapitre, successivement consacré au don de sang, aux dons en nature, et au don d'argent.

A – ADHESION AUX ASSOCIATIONS ET DON DE SANG

Le graphique suivant permet de présenter la proportion de personnes indiquant donner leur sang, en fonction de leur âge, selon qu'elles n'adhèrent à aucune association, selon qu'elles adhèrent sans être bénévoles ou selon qu'elles adhèrent et qu'elles sont bénévoles.

Graphique 3 – Proportion des Français indiquant donner leur sang



Source : Enquête BVA - 2010 – Traitement R&S. Lecture : Parmi les Français de 18 à 24 ans, 14% de ceux qui disent n'adhérer à aucune association indiquent donner leur sang. Cette proportion est de 26% parmi les adhérents non bénévoles et de 30% chez les adhérents bénévoles.

Dans la réalité, on compte environ 4% de Français donnant leur sang chaque année, dans un équilibre devenu quasi parfait au fil des années, entre hommes et femmes. Ici, ils sont en moyenne 9,7% (10,4% chez les hommes et 8,9% chez les femmes) à répondre positivement à la question *Avez-vous donné votre sang au cours des douze derniers mois ?* Ce décalage s'explique par le fait que certaines personnes ont donné au moins une fois leur sang et tiennent à le faire savoir, voire peut-être dans la mesure où certains ont pris leurs désirs ou leurs intentions pour une réalité.

Toutefois, la raison majeure de cet écart est le fait que les donneurs ont parfois du mal à dater leur dernier don : ceux qui répondent positivement peuvent avoir donné dans les 18 mois qui précèdent, et comme il y a un fort *turn over* parmi les donneurs, on parvient à un pourcentage plus élevé que celui d'un résultat annuel. Sur ce sujet très sensible, nous avons toujours constaté ce décalage.

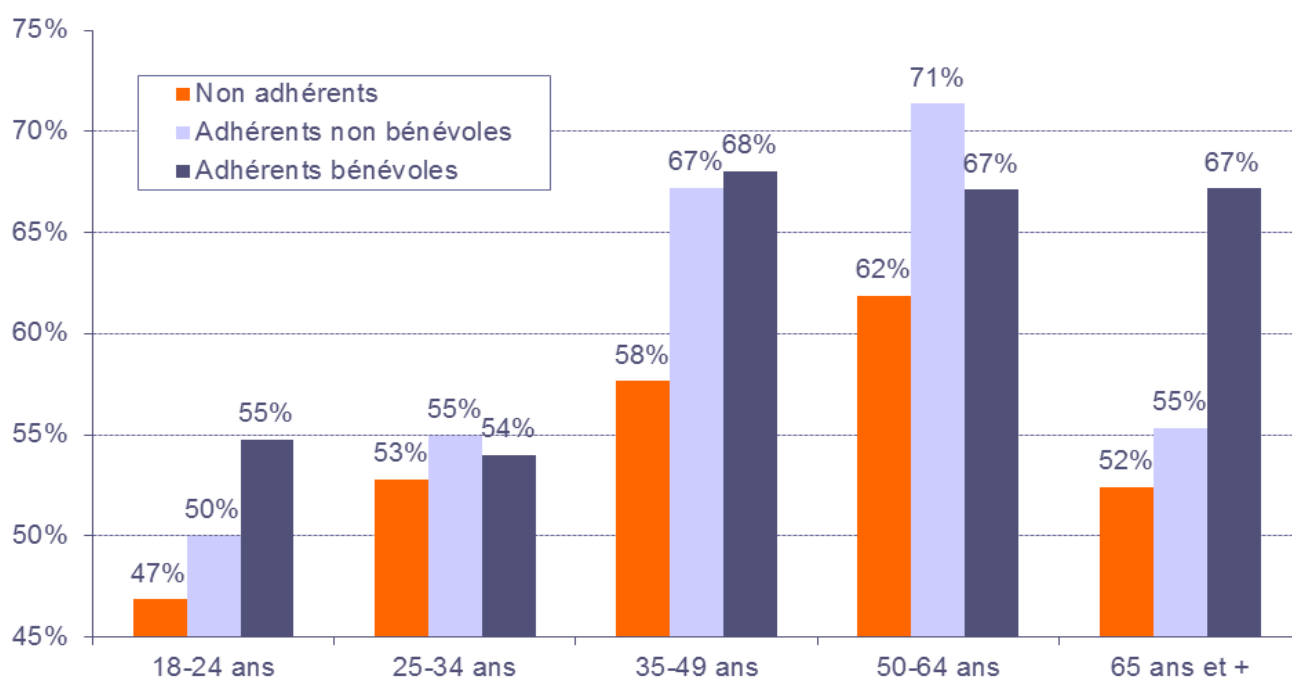
Concernant précisément notre sujet, on observe que la plus grande différence se situe entre les non adhérents et les adhérents non bénévoles : 12% entre 18 et 24 ans, 6% entre 25 et 34 ans, et 7% entre 35 et 49 ans. Comparativement, la différence entre adhérents non bénévoles et adhérents bénévoles est plus faible.

Une exception pour ce constat : au-delà de 50 ans, c'est la qualité de bénévole qui fait la différence. Il est possible que cela s'explique, pour partie, par une génération de donateurs de sang (surtout des hommes), conjuguant don de sang et engagement bénévole, précisément dans des associations spécifiques. On peut faire aussi le lien avec l'engagement des seniors, davantage tourné vers le social et la santé, donc plus sensibilisés au sujet du don de sang.

B – ADHESION AUX ASSOCIATIONS ET DONNS EN NATURE

Dans le cadre de l'enquête, des questions spécifiques ont été posées, correspondant à différents types de dons en nature¹⁵. Par commodité, nous avons groupé toutes les personnes ayant répondu positivement à l'un des choix au moins, en veillant à ne compter chaque répondant qu'une fois. C'est ainsi que la proportion de Français pratiquant au moins l'un des types de dons en nature est un peu supérieure à 60% (environ 57% des hommes et 66% des femmes).

Graphique 4 – Proportion des Français indiquant effectuer des dons en nature



Source : Enquête BVA - 2010 – Traitement R&S. Lecture : Parmi les Français de 18 à 24 ans, 47% de ceux qui disent n'adhérer à aucune association indiquent effectuer des dons en nature. Cette proportion est de 50% parmi les adhérents non bénévoles et de 55% chez les adhérents bénévoles.

Ce type de don est un peu moins prisé par les plus jeunes, de même que par les plus de 65 ans qui ne sont pas bénévoles. Les différences que nous recherchons, selon que les répondants adhèrent ou non à une association, sont ici moins nettes, et ne se constatent véritablement qu'entre 35 et 64 ans.

Même si les associations organisent généralement des appels à ces dons en nature, par définition ouverts à tous, y compris aux non adhérents, la qualité d'adhérent est un facteur nettement favorable, en termes d'information et d'incitation.

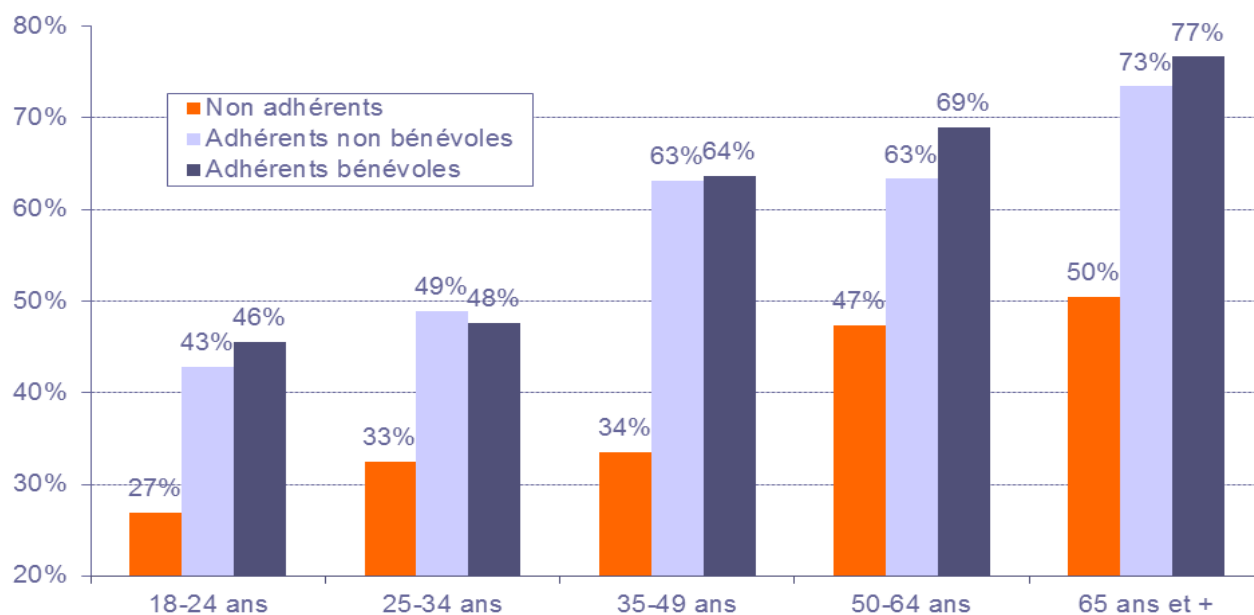
¹⁵ Don de livres et de matériel informatique, don de vêtements et de jouets, don de nourriture.

C – ADHESION AUX ASSOCIATIONS ET DON D'ARGENT

Ce troisième croisement permet de voir comment se situent respectivement les non adhérents, les adhérents non bénévoles et les adhérents bénévoles, vis-à-vis de la générosité financière. Les résultats généraux de l'enquête confirment ce que l'on savait : un peu moins d'un Français sur deux (49,6%) donne de l'argent à des associations.¹⁶ Il n'y a pas de différences entre hommes et femmes, d'autant plus que les dons se décident et s'effectuent souvent en couples.

Le graphique suivant permet de voir à quel point la présence au sein d'une association, que ce soit en qualité d'adhérent ou en qualité de bénévole, est un facteur influent.

Graphique 5 – Proportion des Français indiquant effectuer des dons d'argent (1)



Source : Enquête BVA - 2010 – Traitement R&S. (1) Quel que soit le moyen et quel que soit le montant. Lecture : Parmi les Français de 18 à 24 ans, 27% de ceux qui disent n'adhérer à aucune association indiquent avoir effectué au moins un don au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est de 43% parmi les adhérents non bénévoles et de 46% chez les adhérents bénévoles.

Pour toutes les tranches d'âge, la différence entre non adhérents et adhérents non bénévoles est significativement plus importante que celle qui sépare les bénévoles des autres adhérents. Cette caractéristique est au plus haut chez les 35-49 ans. On est naturellement tenté de penser qu'une large part de ces écarts peut s'expliquer par les différences sociales que l'on observe entre adhérents et non adhérents. Pour le vérifier, nous avons croisé la qualité des répondants avec leurs revenus, dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Proportion des Français indiquant effectuer des dons d'argent selon les revenus mensuels (en %)

	Moins de 1400 euros	Entre 1400 et 2400 euros	Plus de 2400 euros
Non adhérents	32%	45%	51%
Adhérents non bénévoles	57%	56%	67%
Adhérents bénévoles	49%	59%	77%

Source : Enquête BVA - 2010 – Traitement R&S.

Dans chaque strate de revenu, le constat est le même : c'est la qualité d'adhérent qui fait la principale différence.

¹⁶ La proportion tombe à un Français sur 4, dès lors qu'il s'agit de dons réguliers et significatifs (par chèque, virement ou Internet). Pour en savoir plus : *La générosité des Français* – Edition, 2010 – www.recherches-solidarites.org

On remarque même que chez les titulaires des plus petits revenus, la proportion de donateurs est plus importante chez les adhérents non bénévoles (57%) que chez les adhérents bénévoles (49%). Comme si la solidarité dont les plus modestes¹⁷ font preuve tenait tout particulièrement à s'exprimer chez les adhérents qui n'ont pas la possibilité ou qui n'ont pas eu l'opportunité de s'engager bénévolement.

Certes, si l'on poussait l'investigation jusqu'à croiser ces réponses avec la somme que l'on donne¹⁸, on devrait apercevoir un lien avec le revenu dont on dispose. Pour autant, et dès lors que l'on ne prend en compte ici que le fait de donner, quelle que soit la somme, fût-elle modeste, on retiendra que la recherche de donateurs pourrait être nettement plus productive chez les adhérents des associations.

⇒ Manifestement, les adhérents constituent des donateurs potentiels plus faciles à convaincre et fidéliser. En témoigne le Téléthon qui mobilise avec succès chaque année des milliers d'associations, partout en France, pour collecter sa « *recette annuelle* ». Les résultats de cette enquête, appuyés par ce bel exemple, donnent une piste intéressante aux autres associations qui collectent de l'argent pour solliciter de nouveaux donateurs.

Recherches & Solidarités, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité intelligente par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

A paraître cet automne :

- La France associative en mouvement – 9^{ème} édition
- Ensemble des 26 modules régionaux 19 sur :
 - L'économie sociale (3^{ème} édition annuelle)
 - Le secteur associatif (3^{ème} édition annuelle)
 - Le secteur associatif sanitaire et social (2^{ème} édition annuelle)
- La générosité des Français – 16^{ème} édition

¹⁷ Selon les travaux que nous réalisons à partir des six millions de déclarations de dons à l'administration fiscale, les contribuables imposables les plus modestes donnent en moyenne environ 1% de ce qu'ils gagnent, contre une proportion de 0,7% environ, parmi les contribuables des plus hautes tranches.

¹⁸ Ce qui sera fait dans le cadre de la nouvelle édition de *La générosité des Français* à paraître en novembre 2011.

¹⁹ En partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des dépôts.